



Local:
Café du Pont de Sous-Terre
Quai du Rhône 49
1205 Genève
Tél.: +41 22 329 60 98

A l'intérieur: Rires, Coups de gueule, Anecdotes, Photos, Histoires. etc.

Le Mot du Président:

Le journal du 75ème est fait de manière à ce que l'on se souvienne de certaines anecdotes, histoires ou travaux des Tanneurs.

Tous ces temps forts ont été glanés dans les archives des Tanneurs par un groupe de travail qui est jeune par son admission dans la société, tous moins de vingt ans.



société de pêche Les Tanneurs a été fondée bien avant cette photo.

Ces histoires, nous vous les transmettons comme chacun les a ressenties et trouvées.

Si elles sont trop déformées aux yeux des anciens, nous vous prions de nous excuser, mais c'est l'exacte retranscription de nos archives.

75 ans pour une société, c'est un bel âge, surtout quand on sait qu'elle ne fonctionne que par le bénévolat des ses membres.

Certains ont oeuvré ou oeuvrent au développement de la pêche à Genève de manière exemplaire.

D'autres très peu nombreux, ont donné leur démission afin de suivre leurs propres idées.

On se rend compte, que c'est toujours un petit groupe d'une trentaine de personnes qui fait avancer les Tanneurs, et que tous les dix ou quinze ans, ce groupe se renouvelle afin de continuer la bonne marche de la société.

Longue vie aux Tanneurs, bonne pêche 1998.

Histoire

Dans les archives, nous avons été surpris de constater le nombre impressionnant de Sociétés de Pêche qui ont existé ou existent encore à Genève.

En 1956 : S.O.P (Société ouvrière de pêche), Dandinette, Bouchonnet Eaux-Vivienne, Vergillon, Filoche.

En 1970 : la pêche se porte bien et l'économie aussi, donc on trouve plus de sociétés :

Fishing, Carougeoise, Versoisienne, Filochard, Loutre, Perche d'Or, Dandinette, Volontaire, Sardoche, Eaux-Vivienne, Vergillon, Filoche, Hermance, Epinoche, S.O.P, Genevoise, A.P.L (Amicale des pêcheurs du Lac).

Ensuite, nous voyons apparaître la Gaule de Bois, L'Amicale du Rhône.

Anecdote

Journal "La Suisse" du 21.1.1970.

Les pêcheurs professionnels d'Evian ont

réalisé une pêche pour le moins surprenante, utilisant les nouveaux filets autorisés. Ils ont retiré du Lac Léman 20 tonnes de « Vengerons ».

De surcroît, cette pêche s'est faite sans trop d'efforts, puisque les bans de poissons se tiennent dans le port des Mouettes.



Concours

Des histoires cocasses pendant les concours il y en avait, il y en a et d'autres viendront encore nous pimenter la vie.

*Les anciens se souviendront peut-être de cette lettre écrite en 1968 à l'un de nos membres concernant ces techniques de pêche pour le moins **EXPEDITIVES**.*

*... Après étude du **règlement sur les concours internes de pêche en rivière**, il ressort qu'il y a incompatibilité entre ceux opérant aux engins dits normaux et celui qui opère:*

à la nasse

au fil dormant

au filet

ou en bateau.

(Ce dernier mode n'étant alors, autorisé que lors de la manche du Lac).

En conséquence, un avertissement lui sera donné pour éviter tous conflits. Il lui est également demandé de bien vouloir expliquer son attitude ou ses objections lors de l'assemblée suivante.

A l'assemblée générale du 1^{er} février 1969 lecture est faite de sa lettre de démission !!

Si vous avez bien lu, ce... membre..., non cet ex-membre..., heu non ce membre..., enfin sa démission sera effective à cette date.

Il lui sera tout de même laissé ses nombreuses coupes et autres challenges à ce membre heu non ex-membre, enfin l'important c'est qu'il soit toujours parmi nous car comme le bon vin il a su s'améliorer en vieillissant.



Un banquet réussi.

Menu accepté à l'unanimité par la société pour le banquet du 15 décembre 1956.

Café restaurant « **LE LYRIQUE** »

Menu à Fr. 9,00

Terrine garnie.

Vol au vent.

Filets de Sole Bonne Femme.

Poulet rôti, pommes de terre, légumes, salade.

Vacherin glacé.

1 bouteille du Renard à Fr. 6,00.

1 bouteille Beaujolais à Fr. 5,50.

Café à Fr. 0,60.

Attention !

HOMOTANNEURUS (Du Latin homme Tanneur)

L'homotanneurus se porte bien merci pour lui.

Le physique :

En 75 ans d'existence, il a bien évolué et a su se prémunir de tous les dangers même si son alimentation est de moins en moins basée sur le poisson; ceci étant dû aux plans de repeuplement désastreux que l'on connaît depuis quelques années.

Le mental :

L'hémisphère droit de son cerveau dans lequel est enfermé son sens aigu de l'économie n'a que fort peu évolué et cela n'a rien à voir avec la crise actuelle.

*En effet, on s'aperçoit que tout au long de son évolution il a toujours eu ...ou plutôt... **certains** d'entre eux ont toujours eu de la peine à honorer cotisations et inscriptions aux concours.*

Pour exemple, cette lettre du trésorier lue à l'assemblée lors de l'acceptation des comptes de 1961.

Je cite :

... Il serait souhaitable que pour l'an prochain (1962), certaines mesures soient prises au sujet des concours. Par exemple, paiement intégral des concours avant la troisième manche de la saison, ceci pour simplifier la tâche du trésorier et pour éviter que certains membres se montrent peu sportifs ...

On peut espérer (cause toujours) qu'à l'aube du deuxième millénaire, cette partie sensible du dit hémisphère subisse une mutation profitable afin d'éviter à tous ces petits désagréments.

Longue vie aux TANNEURS.

Le rempoissonnement ?

En 1956, la commission cantonale de la pêche, publiait ceci dans son rapport au sujet du rempoissonnement :

La commission a porté toute son attention à ce problème toujours complexe.

Il importe de maintenir une faune racée et adaptée à chaque cours d'eau.

Le régime des petites rivières est tout différent de celui du Rhône et de l'Arve.

Les pêcheurs désirent naturellement capturer des poissons.

(Ça c'est bien vrai...)

et il est souhaitable qu'il y en ait un peu partout de l'ouverture à la fermeture.

(Plus il y a de poissons à prendre plus il y a de pêcheurs...)



La pêche du bonheur

La sécheresse comme les crues déjouent les plans les mieux établis et la pollution reste l'ennemi No 1 ...

C'est en tenant compte de ces éléments que s'opère le repoissonnement.

Nous rappelons qu'entre le mois d'octobre et jusqu'à la fin décembre

1956i il a été mis à l'eau 255 kg de truites arc-en-ciel de mesure en Arve et 345 kg au Rhône.

Le curage du canal de St-Loup a permis de déverser dans la Versoix 1653 truites et truitelles farios. Le canal a reçu en compensation 3000 truitelles en fin d'année.

Le 13 décembre, 90kg de truites farios de mesure ont été déversées dans la Versoix.

Le 18 décembre, une opération de même importance a eu lieu à l'Allondon.

Le 22 décembre, l'Allondon et la Versoix ont reçu chacune 2100 truitelles de 9 à 20cm.

D'autre part, la pisciculture de la Versoix a notamment produit environ 22'000 alevins de truites lacustres.

Truites, truitelles et alevins proviennent d'élevages réalisés dans les meilleures conditions afin d'obtenir du poisson adapté à nos cours d'eau.

En 1997 les membres en place à la commission cantonale ont d'autres points de vue, très éloignés des réalités de l'époque, qui ont permis aux anciens de faire les pêches qu'ils nous racontent.

Qui parmi vous a eu le plaisir de pêcher durant ces années ??

Question

Assemblée du 4 janvier 1968.

Qui a mis ANTI-MISSINE dans les rivières Genevoises ???

*Chers amis Tanneurs, connaissez-vous ces merveilleux petits poissons aux mœurs si particulières, les **EPINOCHES**.*

Mais savez-vous réguler leur surpopulation ???.

Nos cousins d'Amérique avaient trouvé la solution "ANTI-MISSINE".

Ils en vantaient les mérites dans une documentation que Jean-Claude

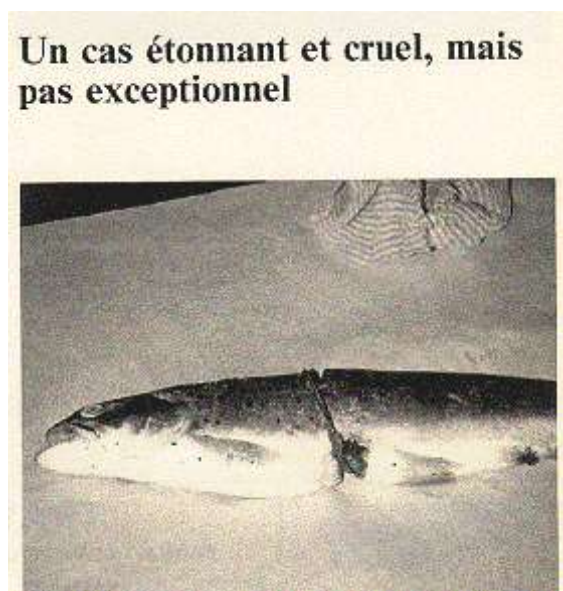
STEUBER s'empressa de commander auprès du département de l'intérieur;

service des poissons et gibiers à WASHINGTON. Sa surprise fut grande lorsqu'il pris connaissance du mode d'emploi. Je cite : « extrêmement toxique et sans garantie de la destruction spécifique d'une espèce ». C'est l'Amérique, merci chers cousins.

**En 1998 le vin sera toujours là.
Mais nouveauté: les verres sont arrivés !**

**AU PRIX EXCEPTIONNEL DE
FRS 25.-LA DEMI-DOUZAIN**

Verre D.O.C. Riserva 21,5 cl



La truite a grossi à l'intérieur d'un anneau!.

Les dames

(au nombre de 11 membres passifs en 1956)

Cette année-là le vermouth traditionnel avait lieu le 27 décembre 1957.

Il fut gracieusement offert par Mme A. Bussi.

Sympathiques nos dames !!!

Le vermouth à toujours lieu, mais au mois de janvier, en même temps que la remise des prix.

La valeur du franc en 1956

Un incident dû à de l'eau chlorée des S.I. provoque une casse au bassin d'élevage des Cropettes. La perte s'éleva à **327 Fr.**

Cette somme représentait **20'000** truitelles, soit **0.01635 Fr** par salmonidé.

Une médaille d'or valait **48 Fr.** (Contre **148 Fr** aujourd'hui)

Un insigne de boutonnière valait **2,50 Fr.** (Aujourd'hui **8.50 Fr**)



Barraud, Mandeli, Nicolin, Girella, Tuacini, Mme Nicolin



Concours

Le concours « La Suisse » se faisait le jour de l'ouverture.

*Voici les résultats de celui de **1970**. Les poids nous laissent rêveurs.*

A une époque pas si ancienne que ça !

***C'était une bonne idée de feu le journal La Suisse,
qui malheureusement n'a plus été perpétuée.***

a) Plus gros poisson

M. Charles Vietti APL 1 poisson 4 kg. 050

b) Plus belle pêche

1. M. Franco Cristini	APL	10 poissons	9 kg. 300
2. M. Michel Martin	Tanneurs	10 poissons	7 kg. 700
3. M. Serge Millet		9 poissons	4 kg. 875
4. M. Achille Gudo		4 poissons	3 kg. 900
5. M. Laureat Radas		10 poissons	3 kg. 750
6. M. Bernard Rossier	Carougeoise	10 poissons	3 kg. 600
7. M. Louis Miotil	Volontaires	10 poissons	3 kg. 575
8. M. Eugène Monnet	APL	6 poissons	3 kg. 550
9. M. Armand Martin	Tanneurs	10 poissons	3 kg. 500
10. M. Gérald Widmer		5 poissons	3 kg. 500
11. M. Alfredo Cristini		9 poissons	3 kg. 425
12. M. Serge Decrins	Tanneurs	6 poissons	3 kg. 425
13. M. Camille Bussard	Eaux-Vivienne	5 poissons	2 kg. 300
14. M. Gérald Bossotto		10 poissons	3 kg. 270
15. M. Gérald Werdel	Fishing	10 poissons	3 kg. 200
16. M. Bernard Jourdan		5 poissons	3 kg. 200
17. M. Joseph Blondin	Carougeoise	10 poissons	3 kg. 160
18. M. Adrien Reinhard	Fishing	10 poissons	3 kg. 125
19. M. Robert Walker	Carougeoise	10 poissons	3 kg. 100
20. M. Christian Husler	Dandinette	10 poissons	3 kg.
21. M. Houmann Besso	Carougeoise	10 poissons	2 kg. 925
22. M. Ernest Brüllmann	Dandinette	10 poissons	3 kg. 900
23. M. Alfredo Fraint		3 poissons	2 kg. 800
24. M. Lucien Sierre		10 poissons	2 kg. 675
25. M. Claude Jeannemond	Tanneurs	10 poissons	2 kg. 500
26. M. Gilbert Addor		3 poissons	2 kg. 250
27. M. Frans Etter		1 poisson	2 kg. 050
28. M. André Ripari		3 poissons	1 kg. 925
29. M. Orfeo Lorenzen		5 poissons	1 kg. 000
30. M. Umberto Savoia	Fishing	9 poissons	1 kg. 775
31. M. Marcel Wirth	Versoisienne	2 poissons	1 kg. 750
32. M. Jean Thomel	Fishing	2 poissons	1 kg. 600
33. M. André Kolty	Fishing	7 poissons	1 kg. 575
34. M. Jean-Pierre Sage	Fishing	6 poissons	1 kg. 550
35. M. Georges Pecorini	Fishing	7 poissons	1 kg. 475
36. M. Emile Jacard	Fishing	3 poissons	1 kg. 350
37. M. Guy Ahrenliath	Volontaires	4 poissons	1 kg. 350
38. M. Frédéric Masson	Ploche	1 poisson	1 kg. 350
39. M. Pierre Briffod		4 poissons	1 kg. 250
40. M. Edmond Bossotto		7 poissons	1 kg. 200
41. M. Marcel Ruffinatti	Tanneurs	7 poissons	1 kg. 200
42. M. Maurice Bossotto		5 poissons	1 kg. 100
43. M. Marcel Berlioux	Fishing	2 poissons	1 kg. 100
44. M. Gilbert Ballie	Dandinette	5 poissons	0 kg. 950
45. M. Pierre Bonay	Fishing	2 poissons	0 kg. 700
46. M. Victor Lenvrier	Tanneurs	3 poissons	0 kg. 500
47. M. Kurt Hartmann		1 poisson	0 kg. 425
48. M. Raymond Gaschen	Dandinette	1 poisson	0 kg. 300
49. M. Emile Biane	APL	1 poisson	0 kg. 150

Prix spéciaux — Premier enfant. Maurice Bossotto.

On vous propose le vin.

On vous propose les verres.

Vous avez le pain et le fromage

Mais attention:

Il vous manque le couteau !

Pour le 75ème des Tanneurs

on vous propose, pour la modique
somme de Frs 45.-

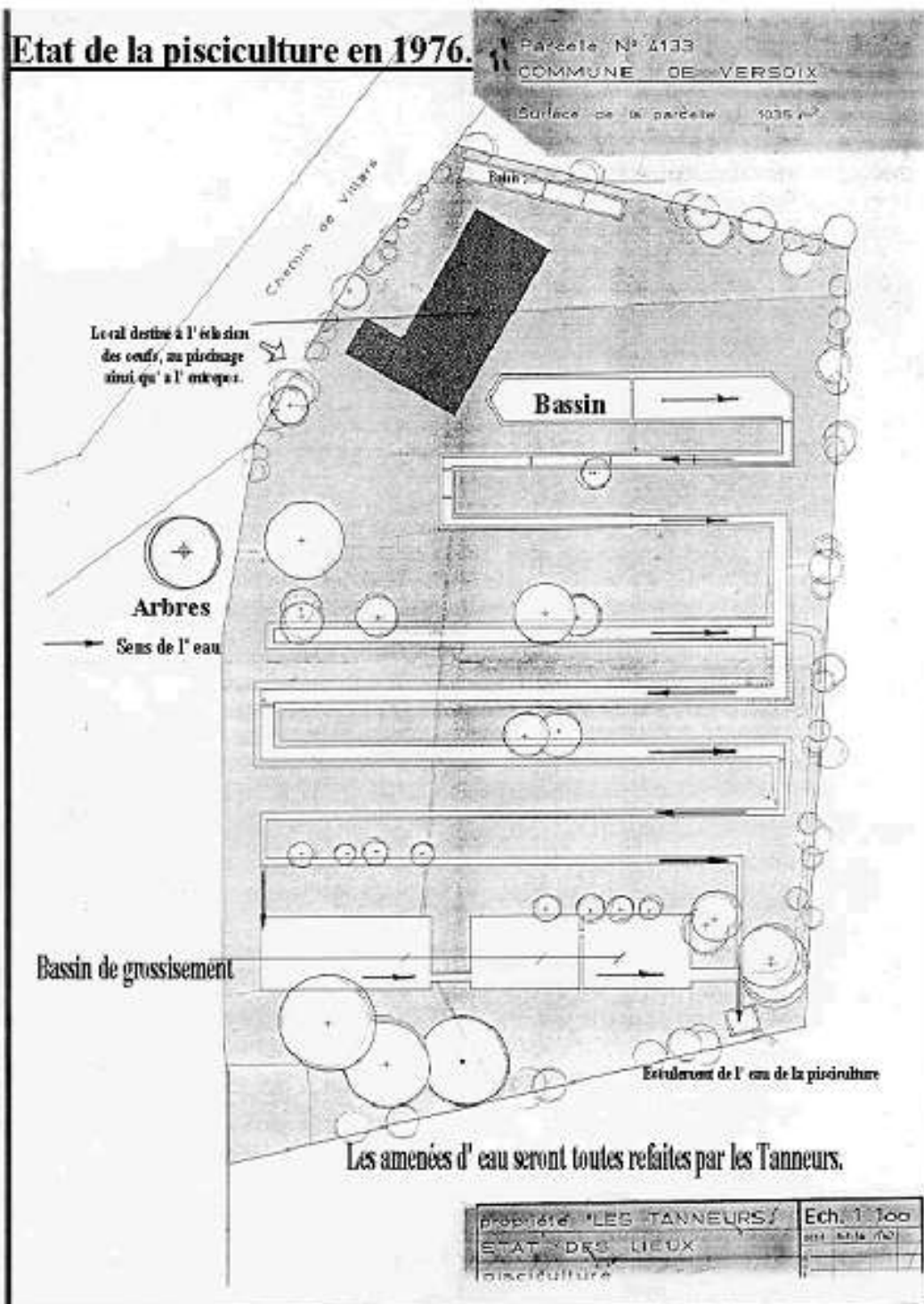
LE LAGUIOLE du pêcheur
avec l'inscription souvenir.



Laguiole du pêcheur

Pisciculture

Etat de la pisciculture en 1976.



Voici, ce que nous avons trouvé des travaux piscicoles des Tanneurs.

Dans les années 1935 à 1946, les Tanneurs grossissaient des alevins de truitelles dans le bief des promenades de Carouge avec plus ou moins de succès. Ensuite, vint le bassin de Carouge ?

Dans les différents courriers, on apprend, qu'en 1942 et 1944, il y a de grosses pollutions qui font des casses totales parmi les alevins. Elles sont dues à la sécheresse et surtout à un tas de fumier dont le purin s'écoule directement dans la rivière. Après enquête, il s'avérera qu'il se situe à gauche du pont de Troînex.

Pour pallier au problème de sécheresse, plusieurs courriers seront écrits aux autorités.

Pour demander une arrivée d'eau sous pression, d'un débit de 150 l/min. servant d'alimentation de secours.

Ces demandes restent sans réponses positives de l'état.

Le grossissement d'alevins à Carouge est abandonné.

Cela représentait **40'000 à 45'000** poissons par année.

Dans les années 1950, il y a eu d'autres essais avec le bassin des Cropettes, pour faire du grossissement.
Les résultats n'ont pas été brillants.

Dans les années 1970, on voit les Tanneurs se ré-intéresser au piscinage de poissons, et engagent une négociation vis à vis des autorités pour obtenir la gérance du Canal d'élevage qui se trouve à Verbois.
Il ne l'auront pas, (**mais a-t-il fonctionné**).

En 1976, les Tanneurs signent un contrat de 15 ans pour la gestion de la pisciculture du Ch. de Villars à Versoix.

Ce contrat est renouvelable tacitement de 5 ans en 5 ans avec la société la Genevoise.

La gestion de la pisciculture va se poursuivre jusqu'en 1992 avec ses réussites et ses déboires.

Nous nous rendons compte que durant ces 15 ans de bénévolat.
Les liens au sein de notre société se sont solidifiés, malgré le poids, ainsi que les tensions que les travaux pour sa reconstruction et son entretien ont pu susciter.

Mais nous avons obtenu le fonctionnement irréprochable d'une bonne pisciculture malgré une qualité d'eau qui n'était pas toujours excellente.

Pour vous donner une idée du travail qu'a représenté la pisciculture, voici ce qui devait être fait tous les jours par le préposé aux services journaliers, au moment où il prend son quart.

1- Entrée d'eau principale

1.1 Nettoyer devant la grille du canal.

1.2 Vérifier l'écoulement du bassin de décantation.

1.3 Vérifier l'écoulement général et nettoyer toutes les grilles.



1950 Belle partie de pêche de deux amis

2- Bassins circulaires.

2.1 Manoeuvrer la vanne d'alimentation de chaque bassin.

2.2 Nettoyer les clarinettes en ouvrant les bouchons d'extrémité.

2.3 Laisser couler et curer les jets.

2.4 Remettre les bouchons.

2.5 Effectuer une chasse en pivotant le tube Ø 2" de sortie.

2.6 Nettoyer à la brosse, la grille tubulaire verticale.

2.7 Dès que l'eau est claire, remettre le tube de sortie en position.

2.8 Enlever les dernières impuretés dans le bassin.

2.9 Nourrissage: en surface répartie du bord au centre, avec une bonne granulométrie, pour chaque bassin.

2.10 Pour la suite, voir l'évolution des alevins et les informations dans

le livre de bord.

3- Bassins principaux.

3.1 Nettoyer toutes les grilles, enlever les déchets.

3.2 Nourrir les poissons. Les quantités sont inscrites dans le livre de bord.

4- Divers

4.1 Remplir correctement le cahier de bord.

4.2 En cas de pépin, aviser sans retard les responsables.

4.3 Ne pas utiliser de désinfectant sans aviser les responsables.

4.4 Ne rien entreprendre de spécial sans accord avec le comité.

4.5 Laisser tout en ordre, le désordre est l'ennemi No 1 d'une pisciculture.

Ce qu'il faut retenir de ces années de bénévolat c'est avant tout la solidarité et les liens qui se sont tissés entre les différents membres ayant oeuvrés sur ce site.

Imaginez que toute la pisciculture avait été entièrement refaite par ces Tanneurs bénévoles.

Attention !

Suite de l'aventure piscicole:

En 1991 soit au terme du contrat de 15 ans les Tanneurs

ont souhaité reconduire un nouveau mandat de 15 ans pour

l'exploitation de la pisciculture.

Malheureusement la Genevoise s'y est opposé car elle désirait à son tour l'utiliser.

L'exploitation par les Tanneurs a donc cessé en 1992.

Dès lors la pisciculture est retournée à l'état sauvage car

la Genevoise n'a pas su ou pu tenir ses engagements.

Cet extrait d'une lettre est clair.

Toutefois, nous avons obtenu la confirmation, ainsi que M. E. Matthey, de la part de M. G. Nicolet, membre de la société de pêche "La Genevoise" et membre de la Commission Cantonale de la Pêche que "la Genevoise" continuerait l'exploitation de la pisciculture de Villars avec l'aide de ses membres. Si tel n'est pas le cas, veuillez prendre les dispositions que vous jugerez nécessaire contre cette société de pêche mais, en aucun cas, nous ne vous permettrons de porter un jugement négatif sur la Société de Pêche **LES TANNEURS.**

Les Tanneurs tenteront de récupérer la pisciculture, sans y parvenir.

Mais heureusement il y a la F.G.S.P. et les Tanneurs peuvent espérer reprendre la tradition de grossir des alevins.

1946

On apprenait que la société a 102 membres et que tout va bien, sauf sur la Versoix.

Lieu où les négociations concernant la construction de la nouvelle usine hydroélectrique de M. Estier n'ont pas abouti. L'usine se construira.

L'usine électrique Estier existe toujours et ils revendent le surplus d'énergie aux Services Industriels de Genève (S.I.G.) qui sont obligés, par la loi, de la racheter 2,5 fois plus cher que le prix standard du courant sur le marché !

Les mordus mordent

A Genève, les pêcheurs se mangent le nez: tentative de putsch pour un hameçon...

GENEVE

Michel Noverraz

Paisibles, les pêcheurs à la ligne? A Genève, les voici qui règlent leurs comptes en eaux et tribunaux troubles. Qui mordent! Parce que leur chère fédération a subi une sévère tentative de «coup d'Etat». Les putschistes sont des inconditionnels de l'ardillon, ce hameçon bête et méchant qui mutilé et déchire les gueules. Et ils se réclament de parisiens plus ou moins fictifs pêchés ici et là...

Interdit à Genève l'année dernière, l'ardillon fut l'amorce de toute l'histoire. Les sociétés de pêche locales, dans leur majorité, approuvaient sa condamnation. Bénédiction aussi des délégués de leur

fédération à la Commission cantonale de la pêche, qui «plane» sur les règlements. Mais voilà: les forcenés de l'ardillon s'accrochaient, eux, à leur petit bout de fer.

Noyautage

Sous l'impulsion de l'un d'eux, gros cigares et Ferrari, ils décidèrent de faire un sort aux délégués qui avaient condamné l'ardillon. Il s'agissait pour eux, disent les pêcheurs «soft», de noyauter l'assemblée générale de la fédération, de prendre le pouvoir au comité et d'exclure ensuite les «traîtres». Un choc: la pêche à outrance défiait la pêche «sportive».

Juste avant ces assises, mais après les délais réglementaires, les

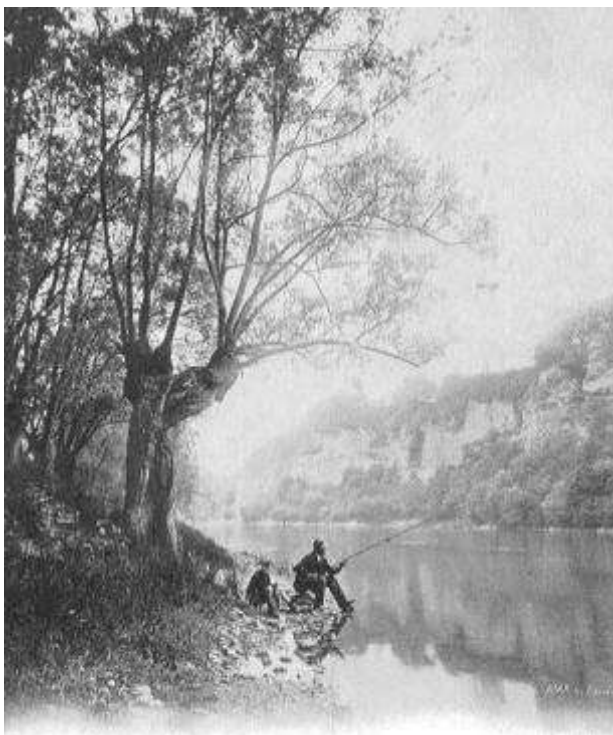
«ardillonnistes» présentèrent soudain une liste supplémentaire d'une bonne soixantaine de «membres». Beaucoup de faux pêcheurs tombés du ciel, mais en règle avec leurs cotisations. Qui les avait payées? Qu'importe: aux votes, cela ferait toujours autant de voix de plus. Mais l'assemblée flaira l'appât: déjouant le tour de passe-passe, elle refusa tout net ces voix fantômes. L'homme à la Ferrari et les siens claquèrent la porte. Puis furent exclus aussi sec de la fédération...

Marris et fâchés, les putschistes «putschés» n'en sont pas restés là. Ils ont recouru en justice, estimant que l'assemblée générale n'avait pas agi régulièrement. Le jugement sera rendu plus tard. Ils ont réclamé ensuite une mesure provisoire pour que la fédération ne puisse pas, d'ici là, toucher aux finances communes. Mais là-dessus, les «requins» furent déboutés cette semaine. Et condamnés à payer 500 francs de dépens. En attendant la prochaine bataille.

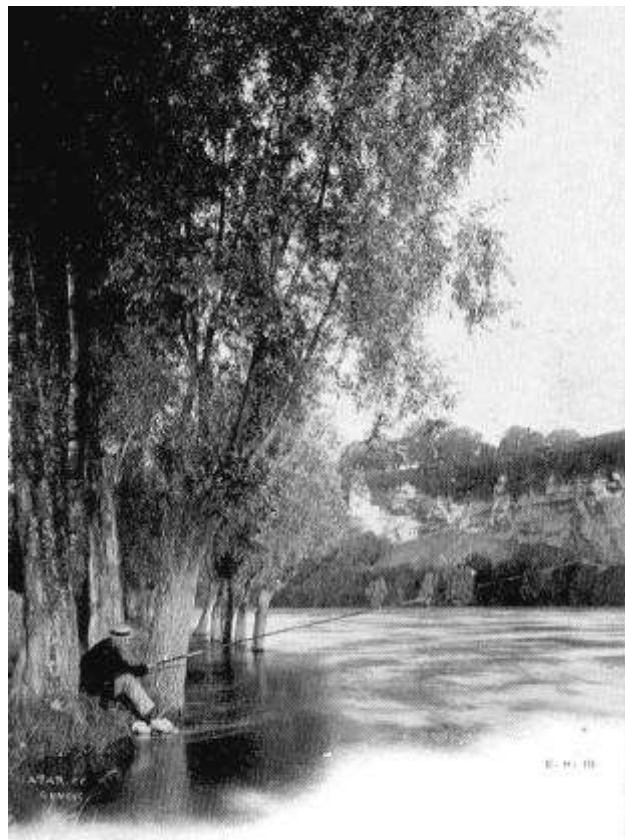


□ **QUIETUDE TROUBLÉE**
Pêcheurs genevois en bisbille.

[Avant c'était plus champêtre](#)



GENEVE - SOUS LES SAULES



GENEVE - AU BORD DU RHONE

[Le local des Tanneurs tel qu'il est paru dans la presse.](#)

Bistrots de pêcheurs

DANS le quartier de la Jonction, au café du Pont-sous-Terre, on peut voir deux immenses toiles, remarquablement peintes, qui représentent des parties de pêche dans le Rhône.

Le café du Pont-sous-Terre est le siège de la plus importante société de pêcheurs en rivière, «les Tanneurs», fondée en 1923, dont les membres iront prochainement taquiner le saumon royal en Alaska.

Sur les toiles, peintes en 1945 et 1976, l'une sur fond de Rhône et de pont Sous-Terre, l'autre sur fond de Salève, on peut contempler de solides personnages de pêcheurs bottés, croqués sur le vif, tous membres encore vivants ou décédés de la société. Figure notamment sur la première des toiles, toutes deux signées «Frischknecht», un personnage surnommé «la Loutre». Il est équipé d'un piège. Il a été l'un des derniers chasseurs de loutres sur l'Arve.

A deux cents mètres du beau café du Pont-sous-Terre, angles irréguliers, volume ample, bancs ajourés et tables en fonte on trouve, sur le Rond-Point de la Jonction, le café du Vélodrome. Décoré, lui aussi, de deux peintures monumentales signées «Frischknecht», le café fut jadis le siège de la société de pêche «la Misère», aujourd'hui disparue.

La première des toiles, peintes autour des années 1956-1957, représente également une partie de pêche, avec des personnages attablés près d'une broche et d'une caisse de bouteilles. Ils se livrent à de joyeuses libations, pendant qu'un peu plus loin une jeune femme nue s'apprête à se baigner dans le lac.

La deuxième toile est l'illustration d'une partie de pétanque, dans un sous-bois. La scène se passe vraisemblablement dans le jardin du café du Bois-de-la-Bâtie, où les pêcheurs jouaient régulièrement à la pétanque. L'ambiance est champêtre. On voit un accordéoniste et une sommière en tablier à fleurs, qui brandit, souriante, une bouteille de vin rouge.

Nous avons voulu en savoir davantage sur la vie des bistrots de la «Jonquille», avant les années soixante, et sur Albert Frischknecht, «peintre des pêcheurs». Nous avons donc «mené l'enquête», comme disent les journalistes d'investigation...

Selon M. Alois Landolt, actuel et dynamique président des «Tanneurs», d'origine gla-

ronaise, mais se disant plus «jonquillard» que nature, Albert Frischknecht, membre de la société, décédé en 1981, fut peintre en bâtiment et conseiller municipal. Il peignait des tableaux à ses moments perdus, mais il préférait immortaliser, en de vastes fresques, ses copains de la société de pêche et les joueurs de cartes et de pétanque du quartier.

Écoutons enfin Mme Joséphine Marconi, sommelière puis patronne du café du Vélodrome, actuellement propriétaire de la «Bon-

DÉCLIC

PAR JEAN-PIERRE ARN

ne-Mine», à la verrasserie, c'est qu'elle a repris il y a dix-sept ans: «Les clients avaient eux-mêmes acheté les toiles vierges que nous avions entreposées dans une salle, au-dessus du bistrot. Ces clients, tous sociétaires de «la Misère», et le patron lui-même, venaient à tour de rôle poser un instant pour Frischknecht. Je figure également sur les deux toiles. J'avais vingt ans...»

«C'était en 1956, du temps où la «Jonquille» était encore un village... Une fois par an, il y avait une Vogue qui durait trois jours. Nous faisions la fête sur tout le Rond-Point de la Jonction... On dansait au son de l'accordéon et au milieu des baraques foraines...»

Erratum. — Dans le «Déclat» de la semaine dernière, intitulé «Service-service», où Jean-Pierre Arn évoquait les difficultés d'obtenir de la monnaie dans certains grands magasins et même dans les banques, une ligne a sauté, rendant la lecture d'un paragraphe incompréhensible. Restituons, dans son intégralité, ce paragraphe qui mettait en scène une coopérative à succursales multiples:

«(...) Je fais mes achats, passe à la caisse, règle mon dû, reçois, par l'intermédiaire d'un distributeur automatique actionné par la caissière, une pièce de deux francs, que je demande à échanger contre deux pièces d'un franc. Las! Je n'ai pas été assez rapide. La caissière a déjà refermé son tiroir-caisse, et me refuse mes pièces, arguant qu'elle n'a pas le droit de faire de la monnaie (...).»



? ,Mandeli, P Nicolin, H Frischknecht.

RETRO & REVE.

INSPECTORAT CANTONAL DES PÊCHES, CHAMBE DE PÊCHE

G E N E V E

Rempoissonnement des eaux genevoises en 1949.

Alevins immergés au printemps 1949:

	Ombre de rivière	Truite fario de rivière	Corégones	Frochet	Total
Lac Léman	--	--	2.850.000	310.000	3.160.000
Rhône	10.000	14.500	--	10.000	34.500
Nant de Pry	--	4.000	--	--	4.000
Brassu	--	17.000	--	--	17.000
Versoix	--	46.000	--	--	46.000
Versoix canal	--	15.500	--	--	15.500
Allondon	--	48.500	--	--	48.500
Laire	--	2.000	--	--	2.000
Aire	--	6.000	--	--	6.000
Drize	--	5.000	--	--	5.000
Arve	10.000	21.000	--	--	31.000
Hermance	--	8.000	--	--	8.000
Totaux :	20.000	187.500	2.850.000	320.000	3.377.500

Dans ces chiffres figurent : 89.000 alevins "fario", don de la Société genevoise de pêche à la ligne, 10.000, don de M. Mugnier, et 20.000 alevins d'ombre de rivière, don de la Société genevoise de pêche à la ligne.

Estivaux immergés en automne 1949.

	Truitelles fario de rivière	Truitelles arc-en-ciel	Total
Lac Léman	--	19.970	19.970
Lac de Verbois	--	--	--
Rhône supérieur	--	956	956
" inférieur	--	4.500	4.500
Arve	--	13.294	13.294
Brassu	2.000	--	2.000
Versoix	13.948	--	13.948
Versoix canal	2.000	--	2.000
Allondon	15.400	--	15.400
Laire	--	500	500
Aire	350	--	350
Drize	435	--	435
Seymaz	--	1.000	1.000
Hermance	1.448	--	1.448
Totaux :	35.581	40.220	75.801

- I) *Le 5 octobre 1972, une nouvelle parvient aux Tanneurs.
Une grande et belle échelle à poissons sur la Versoix est en activité.
Celle-ci a été assez longtemps attendue
et peut réjouir tous les pêcheurs.
En 1998. A-t-elle vraiment fonctionné comme on le souhaitait ? ? ?*



Michel Martin

- II) Il est prévu la construction d'un garage entre

*le pont du Mt. Blanc et celui des Bergues
(les travaux ont déjà commencé) les promoteurs
ont offert 100 000 Frs de dommages pour
pouvoir déverser les matériaux dans le lac les
pêcheurs ont refusé en bloc.*

*Comme quoi il y a toujours eu des guerres et on
continuera à se battre, de manière à préserver
le milieu piscicole.*

Tout augmente ...

*Nous proposons donc une augmentation de la
cotisation annuelle :*

4 montants de cotisation sont mis au vote:

- a) 30 Frs 7 membres pour
- b) 35 Frs 4 membres pour
- c) 40 Frs 17 membres pour
- d) 50 Frs 4 membres pour



Claude Jeanmonod

(Il était jeune et beau !)

*Le montant de la cotisation annuelle s'élève de 20 Frs à 40 Frs
et sera maintenue à ce prix le plus longtemps possible.
Le 20 décembre 1973.*

1951

*Le maire de la Jonction, qui a beaucoup de sympathie pour les Tanneurs,
offre un prix.*

Ce prix est gagné par M. Emile Mändli.

(Mais nous ne savons pas en quoi il consiste.)

DIVERS PRESIDENTS DES TANNEURS :

(Ceux dont nous avons une photo.)



F Chevalley, Verdel, Duret, Coco, A Barberis, V Louvrier.

Le 25 mars 1948 le président Berthoud est remplacé par F. Chevalley.



W. Kuhn dit Maigret



Aloïs Landolt



Raymond Pay



Michel Favre

*Celui qui a la chance d'être
votre président.
La photo date de 15 ans déjà !.*

Mai en 1968

*En cette même année 1968, alors qu'à Paris, on allait bientôt lancer des pavés,
chez les TANNERES on préparait la saison de pêche.
D'après les chiffres communiqués, par M. Houlmann Charles,*

le rempoissonnement s'est fait de la façon suivante :

LA VERSOIX : a reçu 500 kg de farios de mesure.

L'ALLONDON : a reçu 600 kg de farios.

L'ARVE : plus de 1000 kg de farios, 400 kg d'arc-en-ciel et 300 kg de saumons de fontaine pour la dernière fois.

Non compris les rempoissonnements des truitelles et ombrettes.

LA DRISE : 100 kg d'arc-en-ciel

L'AIRE : 100 kg de farios et 100 kg d'arc-en-ciel.

LA SEYMAZ : 100 kg d'arc-en-ciel

LE RHONE : 400 kg de farios et 320 kg d'arc-en-ciel.

On se demande : Qui a pêché tout ça ... ???

1953 - Mauvaise année pour les Tanneurs

Concours d'ouverture en rivière, 41 partants seulement 17 personnes à l'arrivée qui ne sont pas « pommes ».

Concours des ombres le 6 avril (date de l'ouverture) sur 35 concurrents 2 en ont pris.

Le 16 août concours du lac. Les 27 concurrents, ont pêché le joli poids de 44 kg. de perches.

Le concours de fermeture du 20 septembre fut bien décevant, 30 concurrents. Seulement 15 poissons de capturés.

Pour le 30ème anniversaire des Tanneurs, les concours n'ont pas été la fête.

**Le 30ème anniversaire représente aussi
le décès de M. Adolphe Barberis
qui était le trésorier ainsi que membre fondateur.**

1949



Barberis, Cottier, Chevalley, Nicolin, Cottier,

P Louvrier, Arnaud, et le chien ``Pirate``

L'effectif au 31 décembre 1949 était de **54** membres actifs, et **10** passifs.

Il y eu 7 assemblées générales et 1 assemblée extraordinaire.

**Le président regrette de vous dire que ces assemblées sont oubliées
par une partie de ces membres malgré les convocations.**

Le concours de pêche au lac des dames, n'a pas pu avoir lieu faute de concurrentes.

U.G.S.P.

*Le président remercie ses collègues Nicolin et Chevalley qui ont rempli leur mandat à la perfection. Il sait que les délégués des Tanneurs ont eu le plus de présences aux tristes assemblées, qu'ils ont vécues au sein de l'U.G.S.P. Sur les 10 assemblées de l'Union rien de constructif n'a été fait et ceci par la faute de la **Genevoise** et la **Versoisienne** qui ont toujours mis les bâtons dans les roues.*

Au moment où je vous écris ces lignes l'Union est au bord du précipice. Mardi 19 décembre sera le jour où la dictature n'existera plus, l'union sera tombée.

C'est avec plaisir que je peux vous dire que notre ami Emile Duret m'a montré qu'il est le défenseur No 1 des Tanneurs, nous pouvons lui faire confiance car ce n'est pas après 27 ans de dévouement au Tanneurs, qu'il nous laissera passer pour des polichinelles. J'espère qu'au moment où j'écris ces lignes, la Fédération sera sauvée et que tous ceux qui aiment la pêche seront au bord de l'Arve le 1^{er} janvier.

Pour les nouveaux membres.

A vous chers amis et jeunes Tanneurs, mes dernières recommandations. Soyez de bons membres dévoués, payez vos cotisations régulièrement, assistez le plus possible aux assemblées. Lorsque vous doutez de vos connaissances, ou que vous avez besoin de conseils sur la pêche, notre sport favori, n'ayez pas peur de demander des conseils à vos anciens. Ceux-ci se feront toujours un plaisir de vous donner toutes satisfactions.

Ceci fait plaisir à lire car c'est toujours à l'ordre du jour en 1998.

Fin de soirée mouvementée

*Après un certain banquet ou plutôt à la fin de la soirée, un fait regrettable s'est produit. Un individu a eu l'audace de prendre le Rhône pour un dévaloir, après des discussions avec la brigade de police. Tout s'est arrangé, surtout par le grand geste de notre président des concours. Quelques membres ont fini l'a soirée à **9 heures du matin** et ils attendent le banquet de l'année prochaine de pied ferme.*



Walti 1964 un des tenanciers du café-local des TANNEURS qui a laissé de nombreux souvenirs au Tanneurs, ainsi que le goût d'un risotto exquis.

1951



Otto Wiss, De Daptista, Métrailer, Paul. 1953

Relations avec les autorités.

En octobre, une lettre est co-signée par l'Eaux-Vivienne, les Tanneurs, la Dandinette de Chêne, la Société Ouvrière de pêche à la ligne. Ils savent que l'état désire nommer un chef des gardes pêche, qui doit avoir des qualités administratives, de surveillance, de très grandes connaissances halieutiques et piscicoles.

Dans cette lettre ils proposent le garde M. Decombe qui possède parfaitement ces qualités, tout en étant d'une très grande courtoisie à l'égard du public. Il pourrait faire profiter de sa grande expérience, les gardes placés sous ses ordres.

Par un autre courrier, on apprend qu'il ne sera pas nommé de garde chef!

Début de la Commission Cantonale de la Pêche (CCP)

En 1954, la C.C.P. (Commission cantonale de pêche) commençait à exister et le premier Tanneurs à en faire partie fut **M. Armand Cottier** qui était président.

Dans la lettre du lancement C.C.P. 1953 P.5 3^{ème} paragraphe.

En ce qui concerne les délits, ils seraient poursuivis conformément au code de procédure pénale et punis sur la base des lois fédérales et cantonales en la matière.

C'est dire que **les gardes auxiliaires assermentés transmettraient comme par le passé, leurs rapports** aux services compétents. A propos, de ces gardes, il serait essentiel de les assurer contre les accidents, mais ceci serait l'affaire de vos sociétés.

Lettre signée par le conseiller d'état **M. A. de Senarclens**.

1959



Sans commentaires

*On trouve l'acte de fondation de la F.G.S.P.
le premier décembre mille neuf cent cinquante neuf.
Les sociétés suivantes y sont inscrites :*

*L'Amicale des Pêcheurs du Lac.
La Carougeoise.
La Société Eaux-Vivienne de pêche à la ligne.
Le Fishing.
La Société Genevoise de Pêche.
La Perche d'or.
Les Tanneurs.
La Versoisienne.*

Qui se regroupent pour former la F.G.S.P.

1963

Au Bouchon 2

C'est les quarante ans des Tanneurs!
et le banquet est offert.

18h30 Apéritif
19h30 Dîner

*Escalope de Saumon à l'oseille
Contre-filet à la broche sauce diable
Gratin dauphinois
Haricots verts au beurre
Mousse de fraise
Blanc Mt sur Rolle
Rouge Gamay*

Prix Fr.28. —



12.10.1975

Colonie de la Cézille

Concours de boules début à 10h30

11h30 apéritif

12h30 jambon

Jambon à l'os

Gratin dauphinois

Assortiment de fromages

Dessert - Café

Vin à discrétion

Prix Fr.20. —

et offert pour les enfants.



1949 Suppression des permis journaliers

depuis le 1^{er} janvier

Merci U.G.S.P.



Soirée du banquet le 22.11.1975

Hostellerie de la Vendée.

Menu:

Apéritifs Blanc cassis

Feuillantine aux trois poissons

beurre blanc nantais

Coq au Gamay

Nouilles au beurre

Salade verte

Cassata sicilienne maison,

petits fours

Vins:

Mont-sur-Rolle

Beaujolais village

Café

Cotillons et danses



Alexandre Girani

*Un ancien mini Tanneurs devant le lieu du futur barrage du Seujet.
Il est à l'origine de nombreuses luttes des pêcheurs genevois
(Le barrage).*



Dutour Eric

CHEZ LES TANNEURS, UN COCU ?

*Drôle de surprise pour le groupe de travail du 75 ème que de
trouver un P.V. qui relate l'histoire d'un cocu (un cocu officiel).
De plus, il n'était pas premier au concours.*

Vous êtes inquiet, concerné ?

Soyez rassuré, cette histoire date de 1958, ce n'est pas l'un de nous.

Cette histoire fait rire mais peut aussi blesser, donc nous la taïrons.

Dans sa lettre de démission, le cocu trouve regrettable que la société devienne un bateau lavoïr ?

Dans un lavoïr, c'est un peu la famille, les lavandières se racontent les cancans du village et l'ambiance est joyeuse.

Alors que le grand bateau des Tanneurs flotte encore longtemps sur les rives de la Jonction, où les coudes usés sur le bois des tables, les anciens racontent aux nouveaux ce qu'ils n'ont pas vu, mais rêvent de voir.

LES RESULTATS DES CONCOURS TANNEURS

(retrouvés en archive).

Concours 1955

4 manches rivières et 1 manche lac

Poissons capturés : 130 truites

7 ombres

4 brochets

1er Nolli D.

2ème Louvrier V.

3ème Cottier E.



Mariage de Barbey Paul ainsi que toutes les cannes d'Aloïs

Concours 1956

4 manches rivières et 1 manche lac

Poissons capturés : 123 truites - 7 ombres - 15 brochets

1er Louvrier V.

2ème Guerne R.

3ème Barraud A.

Cézille 1979



Concours 1957

4 manches rivières et 1 manche lac

Poissons capturés : 225 truites - 28 ombres - 2 brochets

1er Cottier Ch.

2ème Chevalley F.

3ème Mandly E.

Concours 1958

4 manches rivières et 1 manche lac

Poissons capturés : 75 truites - 17 ombres - 0 brochets

1er Mandli E.

2ème Maradan J.

3ème Debonneville B.



Nadia Widmer, Aloïs Landolt, René Tschanz, Valerio Zuodar, Richard Widmer

Concours 1959

4 manches rivières et 1 manche lac

Poissons capturés : 147 truites

55 ombres

1 brochet

1er Ducret E.

2ème Louvrier V.

3ème Grob E.

Concours 1960

4 manches rivières et 1 manche lac

Poissons capturés : 222 truites - 100 ombres - 8 brochets

1er Mandly E.

2ème Martin.

3ème Ducret E.

CLASSEMENTS DES CONCOURS RIVIÈRES, LAC ET PÊCHE AU COUP SELON ARCHIVES DE 1975 À 1989

Concours 1975

4 manches rivières et 1 manche lac

Poissons capturés : 136 truites - 16 ombres

1er Jeanmonod C.

2ème Rufenacht Marcel.

3ème Strohheker G.

Concours pêche au coup

1er Jeanmonod C.

2ème Reichenbach P.

3ème Rufenacht Marcel.

Plus grosse truite, C. Jeanmonod, 1kg170

Concours 1976

4 manches rivières et 1 manche lac

Concours pêche au coup

Poissons capturés : 146 truites - 19 ombres

1er Jeanmonod C.

2ème Rufenacht Marcel.

3ème Strohheker G.

1er Jeanmonod C.

2ème Rufenacht Marcel.

3ème Dustour G.

Plus grosse truite, C. Jeanmonod 0kg695



La rade de Genève en 1958



Valério avec René.

**Valério qui depuis 1985 fait beaucoup de bonnes choses
pour la pêche à Genève.**

Concours 1977

4 manches rivières et 1 manche lac

Poissons capturés : 211 truites - 2 ombres

1er Jeanmonod C.

2ème Strohheker G.

3ème Rufenacht Marcel.

Concours pêche au coup

1er Rufenacht Michel.

2ème Rufenacht Marcel.

3ème Widmer Richard.

Plus grosse truite, Landolt A. 1kg110

Concours 1978

4 manches rivières

Poissons capturés : 187 truites - 6 ombres

1er Jeanmonod C.

2ème Rufenacht Marcel.

3ème Strohheker G.

Concours pêche au coup

1er Jeanmonod C.

2ème Rufenacht Michel.

3ème Widmer R.

Plus grosse truite, Rufenacht Marcel 2kg155

Concours 1979

4 manches rivières

Poissons capturés : 174 truites - 15 ombres

Concours pêche au coup

1er Strohheker G.
2ème Rufenacht Marcel.
3ème Jeanmonod C.

1er Jeanmonod C.
2ème Strohheker G.
3ème Dustour G.

Plus grosse truite, Favre M. 0kg870

Concours 1980

Concours pêche au coup

5 manches rivières

Poissons capturés : 108 truites - 18 ombres

1er Strohheker G.
2ème Jeanmonod C.
3ème Rufenacht Marcel.

1er Strohheker G.
2ème Jeanmonod C.
3ème Rufenacht Marcel.

Plus grosse truite, G. Strohheker 0kg965



Ancien pont de l'Arve

Concours 1981

Concours pêche au coup

5 manches rivières

Poissons capturés :

150 truites - 25 ombres - 2 Brochets

1er Rufenacht Marcel.
2ème Jeanmonod C.
3ème Dustour Georges.

1er Jeanmonod C.
2ème Widmer R.
3ème Dustour G.

Plus grosse truite, M. Favre 1kg050

Concours 1982

Concours pêche au coup

5 manches rivières

Poissons capturés : 221 truites - 27 ombres

1er Dustour G.
2ème Rufenacht Marcel.
3ème Duvanel J.

1er Jeanmonod C.
2ème Widmer R.
3ème Strohheker G.

Plus grosse truite, E. Dutour 1kg130



Antonio Bisigato

Concours 1983

5 manches rivières et 1 manche lac

Poissons capturés :

248 truites - 19 ombres - 1 Brochets

1er Rufenacht Marcel.

2ème Widmer G.

3ème Roser J.-M.

Concours pêche au coup

1er Jeanmonod C.

2ème Widmer R.

3ème Dustour G.

Plus grosse truite, A. Landolt 1kg500

Concours 1984

5 manches rivières et 1 manche lac

Poissons capturés : 195 truites - 33 ombres

1er Jeanmonod Claude.

2ème Zuodar V.

3ème Rufenacht Marcel.

Concours pêche au coup

1er Jeanmonod C.

2ème Dutour E.

3ème Dustour G.

Plus grosse truite, Rufenacht Marcel 0kg805

Concours 1985

5 manches rivières et 1 manche lac

Poissons capturés : 215 truites - 33 ombres

1er Zuodar V.

2ème Widmer G.

3ème Jeanmonod C.

Concours pêche au coup

1er Lipartiti J.

2ème Jeanmonod C.

3ème Tschanz R.

Plus grosse truite, G. Dustour 0kg785

Concours 1986

5 manches rivières et 1 manche lac

Poissons capturés : 237 truites - 13 ombres

1er Zuodar V.

2ème Jeanmonod C.

3ème Widmer Richard.

Concours pêche au coup

1er Jeanmonod C.

2ème Rufenacht Michel.

3ème Tschanz R.

Plus grosse truite, P. Arpin 1kg059



Embouchure de l'Allondon

Concours 1987

5 manches rivières et 1 manche lac

Poissons capturés : 246 truites - 30 ombres

1er Widmer G.

2ème Zuodar V.

3ème Jeanmonod C.

Concours pêche au coup

1er Jeanmonod C.

2ème Widmer R.

3ème Rufenacht Michel

Plus grosse truite, V. Zuodar 1kg076

Concours 1988

5 manches rivières et 1 manche lac

Poissons capturés : 258 truites - 21 ombres

1er Widmer G.

2ème Rufenacht Marcel.

3ème Zuodar V.

Concours pêche au coup

1er Jeanmonod C.

2ème Bardet L.

3ème Widmer R.

Plus grosse truite, J. Roland 2kg197

Concours 1989

5 manches rivières et 1 manche lac

Poissons capturés : 103 truites - 14 ombres

1er Widmer G.

2ème Rufenacht Marcel.

3ème Jeanmonod C.

Concours pêche au coup

1er Jeanmonod C.

2ème Widmer R.

3ème Rufenacht Michel.

Plus grosse truite, M. Morisod 2kg302



L'Arve aux falaises de Champel

Concours 1990. [Changement de règlement.](#)

Par équipes,

3 manches rivières, 3 manches pêche au coup et 1 manche lac.

Poissons capturés : 55 truites

1er Jeanmonod C.

2ème Dustour G.

3ème Landolt A.

Plus grosse truite, C. Jeanmonod 1kg065

Concours 1991

Par équipes,

3 manches rivières, 3 manches pêche au coup et 1 manche lac

Poissons capturés : 48 truites

1er Jeanmonod C.

2ème Bardet L.

3ème Zuodar V.

Plus grosse truite, M. Favre 0kg586

Concours 1992

Par équipes,

3 manches rivières, 3 manches pêche au coup et 1 manche lac

Poissons capturés : 29 truites

1er Jeanmonod C.

2ème Bardet L.

3ème Zuodar V.

Plus grosse truite, L. Bardet 1kg547

Concours 1993

Par équipes,

3 manches rivières, 3 manches pêche au coup et 1 manche lac

Poissons capturés : 44 truites

1er Jolliet J.-C.

2ème Hayoz C.

3ème Zuodar V.

Plus grosse truite, J. Boss 0kg702

Concours 1994

Par équipes,

3 manches rivières, 3 manches pêche au coup et 1 manche lac

Poissons capturés : 99 truites

1er Zuodar V.

2ème Hayoz C.

3ème Favre M.

Plus grosse truite, Marcel Rufenacht 1kg200

Concours 1995

Par équipes,

3 manches rivières, 3 manches pêche au coup et 1 manche lac

Poissons capturés : 122 truites

1er Buccarella M.

2ème Bell S.

3ème Noguéra J

Plus grosse truite, J. Nogueira 1Kg848

Concours 1996

Par équipes,

3 manches rivières, 3 manches pêche au coup et 1 manche lac

Poissons capturés : 101 truites

1er Bardet L.

2ème Jolliet J.-C.

3ème Boss P.

Plus grosse truite, V. Zuodar 0kg868

CONCOURS DES DAMES

Concours des Dames, 13 juillet 1952

1ère	Mme Chevalley.	5ème	Mme Cottier.
2ème	Mme Louvrier.	6ème	Mme Mandly.
3ème	Mme Vaucher.	7ème	Mme Conty.
4ème	Mme Barras.		

Concours des Dames, 16 août 1953

1ère	Mme Chevalley.	6ème	Mme Duret.
2ème	Mme Mandly.	7ème	Mme Vogel.
3ème	Mme Verdel.	8ème	Mme Vaucher.
4ème	Mme Cottier.	9ème	Mme Ronchietto.
5ème	Mme Barras.	10ème	Mme Wyss.

Concours des Dames, 10 juillet 1955

1ère	Mme Chevalley.	6ème	Mme Vaucher.
2ème	Mme Piguët.	7ème	Mme Carnal.
3ème	Mme Girella.	8ème	Mme Tonacini.
4ème	Mme Barras.	9ème	Mme Barras.
5ème	Mme Verdel.	10ème	Mme Cottier.

Concours des Dames, 10 juillet 1955

1ère	Mme Kuhn.	6ème	Mme Vaucher.
2ème	Mme Buret.	7ème	Mme Jolidon.
3ème	Mme Duret.	8ème	Mme Nicolin.
4ème	Mme RoCHAT.	9ème	Mme Duret.
5ème	Mme Chevalley.	10ème	Mme Mandly.



Une Tanneuse qui est toujours parmi nous.

A quoi pouvait bien servir la passerelle qui traversait le Rhône et l'Arve ?.

Challenge du 1er janvier

1976 Gérald Widmer.
1977 Gérald Widmer.

Fin de l'ouverture au 1^{er} janvier.



Remontée de truite du Lac

Coupe Open, Challenge de l'ouverture

1978 Valério Zuodar.
 1979 Gérald Widmer.
 1980 Michel Favre.
 1981 Valério Zuodar.
 1982 Michel Favre.
 1983 Valério Zuodar.
 1984 Valério Zuodar.
 1985 Michel Favre.
 1986 Eric Dutour.
 1987 Mirco Berguglia.
 1988 Eric Dutour.
 1989 Aloïs Landolt.



Une image que l'on ne verra jamais plus !

Une ouverture aux piscines de l'Aire.

CHALLENGE GÉNÉRAL CH. VOEGELI

1960	Louvrier V.
Ex-aequo	Delieutraz F.
1961	Delieutraz F.
1962	Dubois.
1963	Dubois.
1964	Vogt W.
1965	Krauer J
1966	Di Pauli.

1967 *Jeanmonod C.*
 1968 *Jeanmonod C.*
 1969 *Rufenacht Marcel.*
 Ex-aequo *Jeanmond C.*
 1970 *Jeanmonod C.*
 1971 *Jeanmonod C.*
 1972 *Jeanmonod C.*
 Ex-aequo *Rufenacht Marcel.*



1973 *Strohheker G.*
 1974 *Jeanmonod C.*
 Ex-aequo *Rufenacht Marcel.*
 1975 *Jeanmonod C.*
 1976 *Jeanmonod C.*
 1977 *Jeanmonod C.*
 1978 *Jeanmonod C.*
 1979 *Strohheker G.*
 1980 *Jeanmonod C.*
 1981 *Jeanmonod C.*
 1982 *Dustour G.*
 1983 *Jeanmonod C.*
 Ex-aequo *Widmer G.*
 1984 *Jeanmonod C.*
 1985 *Jeanmonod C.*
 1986 *Jeanmonod C.*
 1987 *Jeanmonod C.*
 1988 *Widmer R.*
 1989 *Widmer R.*
 1990 *Jeanmonod C.*
 1991 *Jeanmonod C.*
 1992 *Jeanmonod C.*
 1993 *Jolliet J.-C.*
 1994 *Zuodar V.*
 1995 *Buccarella M.*
 1996 *Bardet L.*



Gérald Widmer en Alaska - 1979



Une page d'histoire des Tanneurs. Espérons qu'il y en aura encore beaucoup.



SORTIE POUR LES 75 ANS.

*Une sortie est prévue au Doubs à l'hôtel **MOULIN DU PLAIN** qui se trouve à Goumois.*

*Le permis coûte : 50 FF journalier
200 FF mensuel*

La demi pension est d'environ 300 FF

Elle s'effectuera à l'Ascension du 13 au 16 mai.

*Le prix demandé aux Tanneurs sera connu exactement à partir fin mars.
Compter au minimum 350 Francs suisses pour les trois jours.*

LE RHONE DANS LES ANNEES 1950 à 1960.

*La menuiserie de Paul avec le boxing
au sous-sol. Ce lieu était appelé le moulin.*



Le débit normal, la crue, et en arrière plan, le Pont de Sous-Terre.



**Coupe des peupliers du chemin des Saules
pour la construction de l'égout.**



Pollution chronique d'avant l'égout.

*Des Tanneurs et le Rhône qui marque leur vie
ainsi que leur ouverture d'esprit.
Car ne dit-on pas, comme un long fleuve*



*Derrière, on peut voir l'ancienne brasserie Feldschlössen
lieu ou va être construit le quai du Seujet.*



Milo Mandelli en action.



En 1924 après le rempoissonnement du Rhône à la Jonction.



La photo de famille qui date de 1929.

Tous les membres fondateurs sont présents.

A vous de les reconnaître sur le tableau au local.

[La même pour les reconnaître.](#)



Le journal du 75^{ème} se termine ici pour l'instant.

Nous espérons que vous avez eu du plaisir à le consulter.

*Nous continuerons à le mettre à jour avec d'autres documents
dès que nous les obtiendrons.*

Un grand merci de l'avoir consulté ainsi que pour votre patience.

LES TANNEURS.

Genève, en septembre de l'an deux mille un.

***Merci pour l'intérêt que vous portez à notre
journal du 75ème.***

LES TANNEURS

Pollution
chronique

d'avant l'égout